



CATERING INTERNATIONAL & SERVICES



R A P P O R T A N N U E L 2 0 0 6



CATERING SERVICES - HOTEL FACILITIES - BASE CAMP MANAGEMENT

CIS

CATERING INTERNATIONAL & SERVICES



CATERING



EXTREME CONDITIONS



CAMP MANAGEMENT



LOGISTICS



FACILITIES



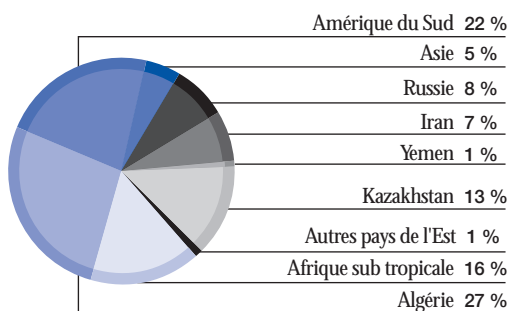


CIS, le spécialiste du catering international en milieux extrêmes

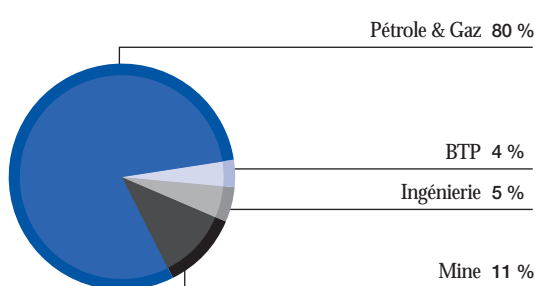
Depuis sa création en 1992, CIS s'est spécialisée dans le catering international en milieux hostiles pour une clientèle faite de grands noms de l'industrie pétrolière, minière, du BTP et de l'ingénierie.



- CIS fournit des services de restauration, d'hôtellerie et de services affiliés (logistique, maintenance, sécurité, etc.), dans des conditions extrêmes, principalement au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe Centrale.
- Situations politiques fragiles, conditions climatiques, environnements difficiles en pays émergents et absence d'infrastructures ; autant de situations dans lesquelles CIS apporte une compétence, une expérience et un véritable savoir-faire à des clients soucieux du bien-être de leurs personnels.
- Avec ce métier unique, CIS devient le partenaire privilégié de ses clients et prend en charge tout ce qui ne constitue pas le métier de base du donneur d'ordre. Autour de la restauration et de l'hôtellerie, son activité de base, CIS apporte ainsi toute une gamme de services intégrés.
- Reconnue pour la qualité de ses prestations et donc de ses équipes, CIS a pour objectif permanent la satisfaction de ses clients et donc la qualité de ses services. Cette réputation sans faille que la société a acquise est un élément essentiel de son développement et de sa pérennité en dépit d'un contexte concurrentiel souvent fort.



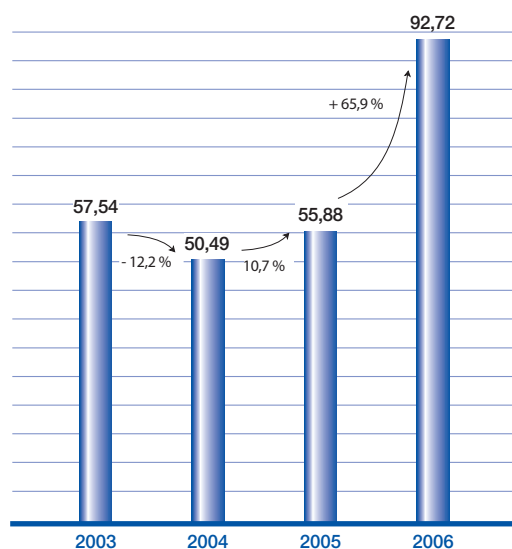
Répartition du chiffre d'affaires 2006 par zone géographique



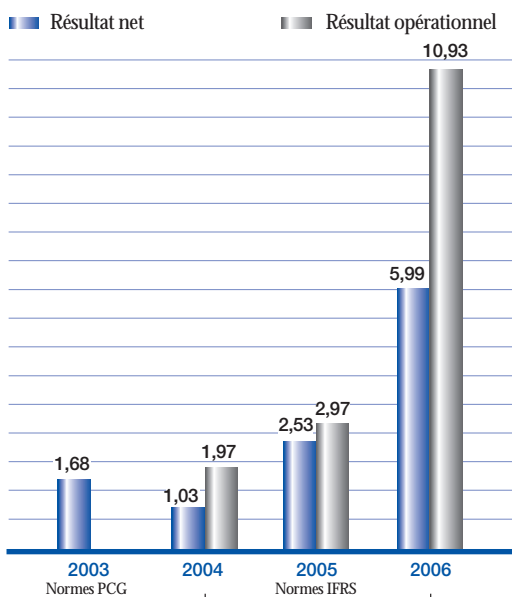
Répartition du chiffre d'affaires 2006 par secteur d'activité des clients

Les Chiffres clés (en millions d'euros)

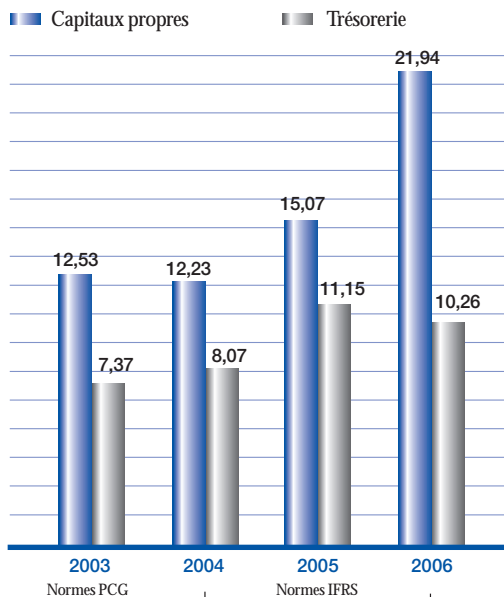
Evolution du chiffre d'affaires

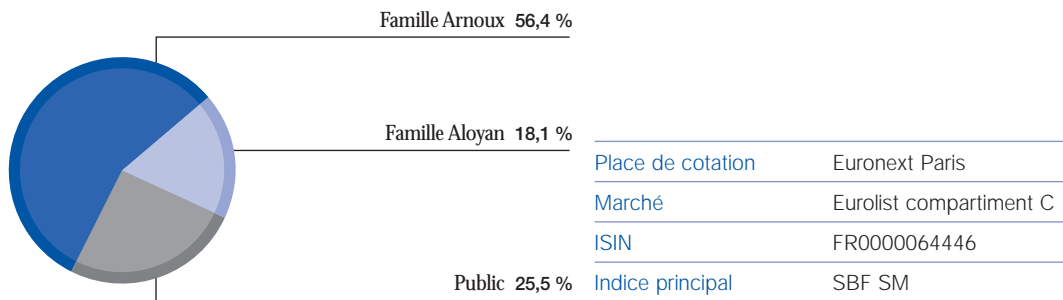


Evolution des résultats



Capitaux propres et trésorerie





Répartition du capital

La Bourse

Evolution du cours de Bourse



Principales données boursières

En euros	2004 IFRS	2005 IFRS	2006 IFRS
Nombre d'actions au 31 décembre	1 920 000	1 920 000	1 920 000
Capitalisation boursière au 31 décembre (en M€)	38,4	45,1	54,9
Cours + haut	25,10	25,77	29,85
Cours + bas	18,61	18,20	23,16
Volume moyen échangé	1 293	705	557
Bénéfice par action	0,54	1,32	3,12
Dividende net	0,15	0,40	0,52



Les Etats financiers

Sommaire

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2006	7
Comptes consolidés	14
Comptes sociaux	28
Texte des résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 juin 2007	47

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous exposer d'une part la situation de la société et l'évolution de son activité au cours de l'exercice portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006 en tenant compte des événements importants survenus depuis la date de clôture, des résultats de cette activité, ainsi que l'évolution prévisible de la situation et les perspectives d'avenir, pour soumettre d'autre part à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Le présent rapport comprend également le rapport sur la gestion du Groupe au sens des dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce.

I. Situation de la société et de son activité au cours de l'exercice 2006

Niveau de l'activité

Le volume d'affaires à taux de change courant a progressé de 66 % au cours de l'exercice écoulé par rapport à 2005, avec un chiffre d'affaires consolidé se situant à 92,7 M€.

Dans cette progression, la seule croissance organique a représenté près de 30 % avec notamment :

- L'obtention d'un nouveau contrat majeur au Brésil,
- L'implantation de la société au Yémen après la signature d'un autre contrat majeur de 20 M\$ sur trois ans et un investissement de près de 4 M€,
- Le développement de l'activité au Tchad (plus 20 %),
- L'augmentation de l'activité au Kazakhstan (près de 30 %),
- L'activité en Bolivie qui a quasiment été multipliée par 3,
- Le doublement du chiffre d'affaires en Mongolie.

Le secteur Brésil – Bolivie a enregistré une progression importante de chiffre d'affaires qui est passé de 8 M€ à plus de 20 M€.

En revanche, le niveau d'activité en Iran a baissé en raison du contexte politique actuel entraînant un arrêt des investissements extérieurs.

Enfin, nous avons réalisé une première et importante opération de croissance externe en faisant l'acquisition de 75 % du capital de la société algérienne CIEPTAL, leader national du catering en Algérie, basée et implantée à Hassi Messaoud, cœur algérien de la production et de la recherche de pétrole et de gaz. Cette société dispose en propre d'infrastructures, équipements et moyens techniques exceptionnels et est certifiée ISO 9001.

Le chiffre d'affaires réalisé par CIEPTAL en 2006 a été de 20 M€.

Développements

Outre le fort développement en volume relaté ci-dessus, nous constatons un renforcement dans l'activité minière.

Par ailleurs, la société a été référencée auprès de l'ONU, de l'OTAN et des forces militaires françaises, sans, pour l'instant, obtenir de contrat, mais nous poursuivons dans cette voie.

Désormais, CIS est présente à partir de 30 filiales et succursales dans 28 pays représentant 110 sites d'opération.

Données statistiques

CIS a continué à renforcer ses parts de marché en 2006.

36 contrats nouveaux et/ou renouvelés ont été régularisés en 2006 pour près de 82 M€ (contre 35 M€ en 2005).

Aménagement des structures

Nous avons augmenté la surface des bureaux du siège de 672 à 1 072 m².

D'autre part, nous avons créé un service « achats et logistique » et recruté un responsable QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement).

Evolution boursière du cours de l'action CIS

Le titre de CIS a enregistré une hausse de près de 22 % par rapport à 2005.

Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires et de la situation financière de la société au regard du volume et de la complexité des affaires

Nous avons enregistré un redressement général très significatif de la rentabilité suite, en particulier, à des mesures prises en matière de gestion opérationnelle et à des actions de renégociation de certains de nos contrats.

A la clôture de l'exercice, l'endettement du Groupe était de 5,3 M€ correspondant au prêt souscrit pour l'acquisition des parts de la société CIEPTAL.

La situation financière de la société s'est renforcée par rapport à 2005 avec une augmentation significative des capitaux propres.

Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Nous sommes essentiellement confrontés à ce jour à des risques géopolitiques (Iran et Tchad).

II. Présentation des comptes

Comptes sociaux

Principes et méthodes comptables retenus

Nous n'avons à vous signaler aucune modification dans les méthodes d'évaluation des postes du bilan qui vous sont soumis.

Présentation du compte de résultats

Le chiffre d'affaires est passé de 28 150 351 euros en 2005 à 34 171 262 euros en 2006, enregistrant ainsi une augmentation de 6 020 911 euros.

Compte tenu des reprises sur provisions et transferts de charges pour 768 170 euros, le total des produits d'exploitation s'élève à 34 939 432 euros contre 29 513 864 euros pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation ressort à 34 929 338 euros contre 27 434 283 euros en 2005, soit une augmentation de 7 495 055 euros.

Les charges comprennent 293 723 euros de dotations aux comptes d'amortissements, aucune dotation aux provisions sur actif circulant et 182 400 euros de provisions pour risques, contre respectivement 231 031 euros, 66 960 euros et 182 490 euros pour les mêmes postes en 2005.

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 10 094 euros au lieu de 2 079 581 euros en 2005.

Correction faite des produits financiers pour 3 020 412 euros et des charges financières pour 702 268 euros, le résultat courant avant impôt est un bénéfice de 2 328 238 euros.

Compte tenu des produits exceptionnels pour 232 883 euros, des charges exceptionnelles pour 88 199 euros et de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice pour 745 878 euros, le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 1 727 044 euros.

Présentation du bilan

Le total des actifs à long terme s'élève à 7 928 464 euros, dont 1 570 928 euros d'immobilisations financières.

Le total des actifs circulants ressort à 18 477 333 euros, dont 7 082 063 euros de disponibilités, contre respectivement 16 077 483 euros et 9 113 599 euros en 2005.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 659 857 euros au lieu de 330 858 euros pour l'exercice précédent.

Le passif à court terme ressort à 12 697 082 euros au lieu de 5 909 087 euros en 2005.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2006 ressort à 13 034 377 euros contre 12 075 333 euros à la clôture de l'exercice 2005.

Comptes consolidés

Principes et méthodes comptables retenus

Nous n'avons à vous signaler aucune modification dans les méthodes d'évaluation des postes du bilan qui vous sont soumis.

Le périmètre de consolidation englobe l'ensemble des sociétés contrôlées par CIS de façon exclusive ou conjointe exerçant toutes leur activité à l'étranger et dont la liste figure dans les documents qui vous ont été remis.

Les comptes de l'exercice 2006 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Présentation du compte de résultats

Nous vous précisons que cette présentation vous est faite en milliers d'euros.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 92 718 K€ contre 55 882 K€ en 2005, enregistrant ainsi une augmentation de 36 836 K€.

Le montant net des dotations et reprises pour amortissements et provisions ressort à 1 748 K€.

Le résultat opérationnel est un bénéfice de 10 928 K€ au lieu de 2 968 K€ en 2005.

Le résultat financier ressort en bénéfice de 125 K€ contre 1 194 K€ en 2005.

Le résultat avant impôt est un bénéfice de 11 098 K€ au lieu de 4 110 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé est de 7 218 K€ contre 2 727 K€ en 2005.

La part de résultat revenant à CIS, société consolidante, ressort à 5 993 K€ contre 2 532 K€ en 2005.

Présentation du bilan

Nous vous précisons que cette présentation vous est également faite en milliers d'euros.

Les actifs non courants s'élèvent à 13 356 K€ contre 866 K€ en 2005.

Les actifs courants ressortent à 35 194 K€ contre 24 265 K€ en 2005.

Les provisions à long terme s'élèvent à 499 K€ au lieu de 215 K€ en 2005.

Les dettes financières à long terme ressortent à 5 315 K€ alors qu'elles étaient nulles en 2005.

Les passifs courants s'élèvent à 20 798 K€ au lieu de 9 842 K€ en 2005.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2006 ressort à 21 938 K€ contre 15 074 K€ à la clôture de l'exercice 2005.

La part des intérêts minoritaires dans les fonds propres est de 2 189 K€ au lieu de 597 K€ en 2005.

Précisions diverses

L'effectif moyen du personnel ressort à 4 715 personnes en 2006 contre 3 317 personnes en 2005.

III. Evénements d'importance significative survenus depuis la clôture de l'exercice

Le renforcement de la structure

Nous avons engagé un Directeur des Ressources Humaines.

La signature de nouveaux contrats

De nouveaux contrats significatifs ont été signés en Russie et en Algérie.

La cotation du titre

Désormais, le titre CIS fait l'objet d'une cotation en continu.

IV. Evolution prévisible de la situation et perspectives d'avenir

Le contexte mondial demeure extrêmement porteur pour CIS dans les domaines du pétrole, du gaz, des principales matières premières et des forces de maintien de la paix.

Les activités devraient connaître de nouveaux développements, en particulier en Algérie, en Russie, avec la récente signature de nouveaux contrats, au Brésil et dans certains nouveaux pays.

Par ailleurs, le contrat au Yémen va atteindre sa pleine montée en puissance courant 2007.

V. Filiales et participations

ARCTIC CATERING SERVICES (ACS)

Cette société créée en 1997 au capital de 90 000 roubles dont le siège se situe à Usinsk en Russie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Elle a connu une baisse de son activité, mais maintient une rentabilité positive.

CIS-EURASIA

Cette société créée en 1999 au capital de 83 490 roubles dont le siège se situe à Krasnodar en Russie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

La zone d'intervention de cette filiale est la Mer Noire ainsi que de la Sibérie occidentale.

Elle a enregistré un développement significatif de son activité avec une progression de son chiffre d'affaires de près de 30 %.

CIS SAKHALIN

Cette société créée en 2003 au capital de 20 000 roubles dont le siège se situe à Yuzhno-Sakhalinsk en Russie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

CIS-EURASIA possède 50 % du capital social.

Cette filiale a connu une baisse d'activité qui lui a permis de mieux se structurer, en prévision d'une remontée du volume d'affaires en 2007 suite à de nouveaux succès commerciaux.

EASTERN CATERING SERVICES (ECS)

Cette société créée en 2004 au capital de 50 000 roubles dont le siège se situe à Nakhodka en Russie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

CIS-EURASIA possède 50 % du capital social.

Cette filiale est pour l'instant en sommeil.

CIS GEORGIE

Cette société créée en 2002 au capital de 2 000 laris dont le siège se situe à Tbilissi en Géorgie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale a été mise en sommeil par suite du constat de perspectives de développement quasiment nulles.

Par ailleurs, le litige en cours avec le client, déjà évoqué dans nos précédents rapports n'est toujours pas réglé, la procédure se poursuivant.

CIS UKRAINE

Cette société créée en 1996 au capital de 6 000 dollars US dont le siège se situe à Kiev en Ukraine est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité immédiate demeure en sommeil.

CIS ASIE

Cette société créée en 1997 au capital de 583 600 sums dont le siège se situe à Zarafshan en Ouzbékistan est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité immédiate demeure également en sommeil.

CIS CATERING OVERSEAS LTD

Cette société créée en 1994 au capital de 10 000 dollars US dont le siège se situe à Nicosie sur Chypre est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'a toujours pas d'activité opérationnelle.

CATERING NORTH AFRICA SERVICES

Cette société créée en 2001 au capital de 1 000 000 dinars dont le siège se situe à Hassi-Messaoud en Algérie est une filiale à 100 % de notre groupe.

Cette filiale a été créée en Algérie pour participer aux développements pétroliers et gaziers dans ce pays.

L'acquisition de notre participation dans la société CIEPTAL s'est faite à travers CNA qui, de ce fait, a été conduite à cesser son activité qui a été transférée sur CIEPTAL.

CIEPTAL

Nous avons concrétisé en juillet dernier les accords pris dès le début de l'exercice 2006 par la formalisation juridique de la prise de contrôle avec effet au premier jour de l'exercice.

Dans cette société, le fondateur continue de détenir 25 % du capital social et d'apporter son expertise pour les négociations en cours, notamment vis-à-vis des acteurs sur le marché algérien du pétrole et du gaz.

CATERING INTERNATIONAL SERVICES MAURITANIE (CISM)

Cette société créée en 2004 au capital de 15 000 000 ouguiyas dont le siège se situe à Nouakchott en Mauritanie est une filiale à 60 % de notre Groupe, 40 % étant détenus par des partenaires mauritaniens et français.

Cette filiale est en attente de développement des activités pétrolières sur la zone.

CIS TCHAD

Cette société créée en 1998 au capital de 5 000 000 francs CFA dont le siège se situe à N'Djamena au Tchad est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Nous vous rappelons que cette filiale gère depuis le 1^{er} juillet 2004 un contrat majeur signé avec le groupe américain Exxon Mobil, pour l'assister dans la phase de production pétrolière et dans celle concernant les opérations de forage « on shore ».

Notre collaboration avec ce client se poursuit de façon satisfaisante, celui-ci ayant accru ses volumes.

Cette filiale poursuit normalement son développement.

CIS CAMEROUN

Cette société créée en 1998 au capital de 5 000 000 francs CFA dont le siège se situe à Douala au Cameroun est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette société n'a plus d'activité directe mais continue d'agir pour les activités du Groupe au Tchad en termes de logistique et d'approvisionnement.

MYANMAR CATERING SERVICES (MCS)

Cette société créée en 1997 au capital de 52 000 dollars US dont le siège se situe à Yangon au Myanmar est une filiale à 85 % de notre Groupe, 15 % étant détenus par un partenaire birman.

Les perspectives étant inexistantes, la dissolution de cette filiale est en cours.

NOOSHIN KISH

Cette société créée en 2002 au capital de 10 000 000 rials dont le siège se situe à Téhéran en Iran est une filiale à 60 % de notre Groupe, 40 % étant détenus par un partenaire iranien.

Son activité a été réduite de l'ordre de 15 % et nous demeurons prudents sur ses perspectives de développement compte tenu de la situation politique de ce pays.

CIS BRÉSIL

Cette société créée en 1999 au capital de 3 315 740 réals dont le siège se situe à Macaé au Brésil est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Le chiffre d'affaires de cette société a été multiplié par 2,5 et son résultat est en forte progression.

Elle a toujours de bonnes perspectives de très fort développement.

Elle représente un positionnement stratégique avec une mise en conformité de notre base par rapport à l'attente des clients, assortie d'une certification ISO 9001 et 22000.

Cela va lui permettre d'aborder dans de meilleures conditions la compétition vis-à-vis de ses concurrents.

CIS BOLIVIE

Cette société créée en 1998 au capital de 5 027 dollars US dont le siège se situe à Santa Cruz en Bolivie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale a connu de nouveau une forte montée en puissance avec son chiffre d'affaires qui a quasiment triplé en 2006, notamment dans le domaine minier, et une progression significative de ses résultats.

CIS PÉROU

Cette filiale a été nouvellement créée afin de pouvoir participer aux nouveaux appels d'offres et au développement dans cette zone d'Amérique du Sud.

Elle possède un capital de 3 000 sols détenu à 100 % par notre Groupe et son siège se situe à Lima.

CISM VENEZUELA

Cette société créée en 1998 au capital de 20 000 000 bolivars dont le siège se situe à Caracas au Venezuela est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité demeure en sommeil. De plus, le pays est instable.

CIS NOUVELLE-CALEDONIE

Cette société enregistrée en 2005 au capital de 5 000 000 francs CFP dont le siège se situe à Nouméa est une filiale à 80 % de notre Groupe, 20 % étant détenus par un partenaire local français.

Cette filiale créée pour participer au développement minier en Nouvelle-Calédonie n'a eu aucune activité en 2006.

VI. Informations relatives au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires majoritaires :

Actionnaire	Nombre de titres	Pourcentage
Monsieur Régis ARNOUX	981 414	51,12 %
Madame Solange ALOYAN	339 311	17,67 %

D'autre part, la BANQUE DE VIZILLE dispose d'une participation supérieure au vingtième du capital social.

VII. Plan d'options de souscription d'actions par les salariés

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société tenue le 8 janvier 2001 complétée par une délibération du Conseil d'Administration du 25 octobre 2001, il a été mis en place un plan d'options de souscription d'actions par les salariés portant sur 48 000 titres, étant précisé que les options pouvaient être levées à l'expiration d'un délai de cinq (5) ans à compter du jour où elles ont été décidées par le Conseil d'Administration, soit à partir du 26 octobre 2006.

Un second plan d'options de souscription d'actions par les salariés a été décidé par l'Assemblée Générale réunie le 23 décembre 2002. Il porte sur 76 800 nouveaux titres.

X. Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le dividende distribué au titre des trois exercices précédents est celui mentionné dans le tableau ci-dessous.

	2003	2004	2005
Nombre d'actions rémunérées	1 920 000	1 920 000	1 920 000
Dividende net par action	0,26 euro	0,15 euro	0,40 euro
Valeur de l'action à la dernière séance boursière suivant la clôture de l'exercice	22,60 euros	20,00 euros	23,50 euros

Nous vous précisons que le dividende versé en 2005 au titre de l'exercice 2004 était intégralement éligible à l'abattement de 50 % prévu à l'article 158.3 du CGI et que celui versé en 2006 au titre de l'exercice 2005 était éligible à l'abattement de 40 % prévu par le même article modifié.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 18 juillet 2005 a procédé à l'attribution de ce second plan en attribuant l'intégralité des 76 800 nouveaux titres, les attributaires disposant d'un délai de deux ans pour lever les options.

La provision correspondante inscrite dans les comptes au 31 décembre 2006 s'élève à 1 024 K€.

Jusqu'à présent aucune option n'a été levée.

VIII. Opérations effectuées par la société sur ses propres titres

Dans le cadre de l'autorisation qui lui a été conférée par votre Assemblée Générale, le Conseil a, au cours de l'exercice 2006, procédé à des achats et ventes de titres en vue de réguler les cours de l'action de la société.

Au 31 décembre 2006, la société disposait en actions propres de 23 867 titres contre 25 260 au 31 décembre 2005.

IX. Affectation des résultats

La réserve légale étant suffisamment dotée (10 % du capital social), nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 1 727 043,74 euros, de la manière suivante :

Autres réserves	728 643,74 euros
Dividende	998 400,00 euros

Si vous approuvez cette affectation, le dividende net global sera de 998 400 euros, soit 0,52 euro par action.

Conformément au 2° de l'article 158.3 du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement compensant, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal, abattement désormais fixé à 40 %.

XI. Dépenses non déductibles du résultat fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que le montant des charges non déductibles fiscalement, hormis l'impôt sur les sociétés, s'est élevé au titre de l'exercice écoulé à 23 002 euros, dont 12 059 euros de charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du CGI.

XII. Informations concernant les mandataires sociaux

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al.3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société.

- M. Régis ARNOUX : Gérant de la filiale CIS Cameroun.
- M^{me} Monique ARNOUX : néant.
- M^{me} Solange ALOYAN : néant.
- M^{me} Florence FORNARO : Gérante de Mandarine (SARL - 78290 Croissy-sur-Seine).
- M^{me} Frédérique SALAMON : néant.
- M. Christian DAUMARIE : néant.
- M. Henri de BODINAT : Président Directeur Général de Espérance SA (92000 Nanterre) ; Gérant de Frochot Music Publishing (SARL - 75009 Paris) ; Administrateur de Résonnances SA (93200 Saint-Denis).
- M. Yvan SALAMON : Président de Argon Groupe (SAS - 92300 Levallois-Perret).

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la rémunération brute totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé aux mandataires sociaux.

- M. Régis ARNOUX, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : 105 240 euros.
- M^{me} Monique ARNOUX, administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- M^{me} Solange ALOYAN, administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- M^{me} Florence FORNARO, administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- M^{me} Frédérique SALAMON, administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.

■ M. Christian DAUMARIE, administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.

■ M. Henri de BODINAT, administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.

■ M. Yvan SALAMON, administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.

XIII. Actionnariat salarié

Nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice 2006 aucun titre faisant l'objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE) n'était détenu.

XIV. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société

Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, portant sur la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité, nous vous rappelons que notre société opère exclusivement à l'étranger.

La stratégie de développement durable de CIS est passée dans sa phase active.

Dans les pays où elle est présente, CIS s'engage au quotidien à concrétiser ses principes d'éthique et ses valeurs.

Les engagements de CIS en matière de développement économique et social sont évolutifs.

CIS adhère au Global Compact : ce contrat a été formalisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) afin d'inciter les entreprises du monde entier à traduire les principes du développement durable en pratiques collectives dans les domaines des droits de l'homme, de l'environnement et des questions relatives au travail.

XV. Jetons de présence

Nous vous demandons de bien vouloir fixer le montant des jetons de présence de votre Conseil d'Administration.

XVI. Autorisation d'opérer en Bourse

Nous vous rappelons qu'en dernier lieu votre Assemblée Générale dans sa délibération du 13 juin 2006 a autorisé le Conseil d'Administration et lui a conféré tous pouvoirs à l'effet de permettre à la société d'opérer en Bourse, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 à L. 225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers, sur ses propres actions en vue de réguler leur cours.

Cette autorisation a une durée de validité de dix-huit mois qui expirera le 12 décembre 2007.

Nous vous demandons de bien vouloir réitérer cette autorisation pour une nouvelle période de validité de

dix-huit mois, étant précisé que nous vous proposons de fixer les limites de cette autorisation comme suit : les opérations effectuées à ce titre seraient réalisées à un prix maximum d'achat de soixante (60) euros et minimum de vente de Vingt (20) euros, dans la limite légale de 5 % du capital.

XVII. Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a entrepris aucune action de recherche et développement de nature à lui permettre de bénéficier des avantages fiscaux et financiers susceptibles d'être octroyés dans certains cas par les pouvoirs publics.

Aucune dépense de cette nature n'a été portée à l'actif de notre bilan.

XVIII. Expiration du mandat de certains administrateurs

Les mandats d'administrateur de Mesdames Monique ARNOUX, Florence FORNARO et Frédérique SALAMON et de Monsieur Régis ARNOUX venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée, nous vous proposons de procéder à leur renouvellement pour une nouvelle période de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

XIX. Nomination d'un nouvel administrateur

Eu égard à la croissance de la société, nous vous proposons de renforcer notre Conseil d'Administration par la nomination d'un nouvel administrateur en la personne de :

Monsieur Michel de BONNECORSE, né le 15 novembre 1940 à Chiré-en-Montreuil (Vienne), demeurant Les Cadenières 13113 Lamanon.

Sa nomination aurait lieu pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

XX. Modifications concernant les Commissaires aux Comptes

Nous vous informons de la démission, pour raisons personnelles, de l'un de nos deux Commissaires aux Comptes titulaires, la société FICOREC AUDIT, intervenue par courrier du 12 février 2007.

Conformément à la loi, ce Commissaire aux Comptes a été remplacé immédiatement par son suppléant, la société SYREC.

Il convient donc de pourvoir le poste de Commissaire aux Comptes suppléant ainsi devenu vacant, vous proposant de désigner à cette fonction la société AUDIT EXPERTISE

COMPTABLE ET CONSEIL GILBERT CAULET, sigle AECC GILBERT CAULET, dont le siège social est situé 29-31, Boulevard Charles Moretti, Station Alexandre – 13014 Marseille, identifiée au répertoire national des entreprises sous le numéro SIREN 399 468 016 RCS Marseille, représentée par Monsieur Gilbert CAULET, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

XXI. Création d'une fondation d'entreprise

Nous vous proposons de décider la création par notre société d'une fondation d'entreprise qui est un acte par lequel la société s'engage à réaliser un programme d'action pluriannuel en vue de la poursuite d'une œuvre d'intérêt général et dans un but non lucratif.

Nous souhaitons en effet, au-delà de l'objectif permanent pour l'entreprise d'accroître sa rentabilité globale, mettre en place une entité à caractère national qui se préoccupe du sort des enfants défavorisés.

Un plan d'action et un budget de l'ordre de 150 000 euros par an y seront consacrés et revus annuellement.

Cet objectif est de montrer également à tous les collaborateurs du Groupe et à ses différents partenaires qu'au-delà du développement et de la recherche de rentabilité, l'entreprise peut avoir, conformément à son éthique, une action désintéressée en direction de personnes en difficulté.

Les projets de résolutions que nous avons élaborés ont trait aux diverses questions abordées ci-dessus, de même qu'au quitus des membres du Conseil d'Administration et aux conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, ainsi que sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 225-42 al.3 du Code de commerce.

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions ainsi soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Un administrateur

le Président

Comptes consolidés

Comptes de résultats consolidés

(Normes IFRS)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2006	31/12/2006 (à périmètre constant 2005)	31/12/2005
Chiffre d'affaires	(3)	92 718	72 434	55 882
Achats consommés		(41 863)	(33 674)	(26 741)
Charges de personnel	(23)	(23 823)	(20 178)	(16 733)
Charges externes		(12 230)	(11 173)	(8 250)
Impôts et taxes		(2 092)	(1 643)	(564)
Dotations aux amortissements		(1 798)	(330)	(333)
Dotations aux provisions	(4)	50	118	(248)
Résultat opérationnel courant		10 962	5 554	3 013
Autres produits et charges opérationnels	(5)	(34)	(23)	(45)
Résultat opérationnel		10 928	5 531	2 968
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 224	1 199	1 407
Coût de l'endettement financier brut		(1 099)	(935)	(213)
Coût de l'endettement financier net	(6)	125	264	1 194
Résultat non opérationnel	(7)	45	45	(52)
Résultat avant impôt	(3)	11 098	5 840	4 110
Impôt sur les sociétés	(8)	(3 880)	(2 443)	(1 383)
Résultat net consolidé		7 218	3 397	2 727
Part des minoritaires		(1 225)	(164)	(195)
Résultat net part du Groupe		5 993	3 233	2 532
Nombre d'actions		1 920 000	1 920 000	1 920 000
Résultat par action (en euros)		3,12	1,68	1,32
Résultat dilué par action (en euros)		2,98	1,61	1,26

Bilans consolidés

(Normes IFRS)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2006	31/12/2006 (à périmètre constant 2005)	31/12/2005
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles nettes	(9)	6 370	34	18
Immobilisations corporelles nettes	(10)	6 780	4 715	751
Immobilisations financières nettes	(11)	206	136	97
Total actifs non courants		13 356	4 885	866
Actifs courants				
Stocks	(12)	4 191	3 602	2 981
Créances clients nettes	(13)	18 508	12 600	9 055
Autres créances	(14)	2 240	2 207	1 080
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10 255	10 311	11 149
Total actifs courants		35 194	28 720	24 265
Total actif		48 550	33 605	25 131
PASSIF				
	Notes	31/12/2006	31/12/2006 (à périmètre constant 2005)	31/12/2005
Capitaux propres				
Capital social		1 517	1 517	1 516
Réserves		12 239	11 943	10 429
Résultat net de l'exercice		5 993	3 233	2 532
Intérêts minoritaires		2 189	659	597
Total capitaux propres		21 938	17 352	15 074
Passifs non courants				
Provisions à long terme	(15)	499	499	215
Dettes financières à long terme		5 315	25	0
Total passifs non courants		5 814	524	215
Passifs courants				
Provisions à court terme		0	0	0
Part à moins d'un an des dettes financières à long terme		1	1	2
Dettes fournisseurs		9 344	7 067	5 058
Dettes fiscales et sociales	(16)	7 679	5 015	3 994
Autres passifs à court terme	(17)	3 774	3 646	788
Total passifs courants		20 798	15 729	9 842
Total passif		48 550	33 605	25 131

Tableaux de financement

(Normes IFRS)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)

	31/12/2006	31/12/2005
Flux d'exploitation		
Résultat net	5 993	2 532
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	1 980	412
Parts des intérêts minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	1 225	195
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	(45)	(12)
Ecart de conversion	(549)	(271)
Réserve de consolidation	371	0
Retraitements liés aux IFRS non constitutifs de flux	570	679
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		
Variation des actifs/passifs relatifs aux clients	(9 453)	388
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs	4 286	845
Variation des stocks	(1 210)	(435)
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation	5 512	(475)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	8 680	3 858
Flux d'investissements		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	(2 284)	(2)
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(6 271)	(314)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	168	25
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(39)	(65)
Incidence des variations de périmètre	(5 315)	8
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(13 741)	(348)
Flux de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(768)	(288)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(21)	0
Précompte payé par les filiales	(170)	(50)
Actions propres	(51)	(40)
Emissions d'emprunts	5 315	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	4 305	(378)
Variation de trésorerie	(756)	3 132
Trésorerie nette en début d'exercice	11 148	7 857
Incidence des variations de cours de devises	(137)	159
Trésorerie nette en fin d'exercice	10 255	11 148

Tableaux de variation des capitaux propres

(Normes IFRS)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005

(en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultat net	Intérêts minori- taires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2004	1 892 967	1 515	9 449	1 033	234	12 231
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	1 033	(1 033)	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(288)	-	-	(288)
Réserve de conversion	-	-	(271)	-	168	(103)
Retenues à la source sur dividendes reçus des filiales	-	-	(50)	-	-	(50)
Actions propres	1 773	1	39	-	-	40
Réserve de consolidation	-	-	653	-	-	653
Variation du périmètre de consolidation	-	-	(136)	-	-	(136)
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2005	-	-	-	2 532	195	2 727
Capitaux propres au 31 décembre 2005	1 894 740	1 516	10 429	2 532	597	15 074
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	2 532	(2 532)	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(768)	-	-	(768)
Réserve de conversion	-	-	(549)	-	(119)	(668)
Retenues à la source sur dividendes reçus des filiales	-	-	(170)	-	-	(170)
Actions propres	1 393	1	50	-	-	51
Réserve de consolidation	-	-	371	-	-	371
Variation du périmètre de consolidation	-	-	344	-	486	830
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2006	-	-	-	5 993	1 225	7 218
Capitaux propres au 31 décembre 2006	1 896 133	1 517	12 239	5 993	2 189	21 938

Notes aux états financiers

(Normes IFRS)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)

Préambule des annexes

En 2006, le groupe CIS a acquis 75 % du capital de la société CIEPTAL et a ainsi réalisé sa première et importante opération de croissance externe. Cette société, leader national du catering en Algérie, est basée à Hassi Messaoud, cœur algérien de la production et de la recherche de pétrole et de gaz.

Cette acquisition a été réalisée par la société CNA, filiale de CIS en Algérie.

Afin de compléter l'information du lecteur et de permettre une meilleure comparabilité des exercices 2005-2006, les comptes de 2006 sont également présentés à périmètre de consolidation constant 2005 où les incidences de l'opération de croissance externe CIEPTAL ont toutes été neutralisées.

1. Le Groupe

Les comptes consolidés annuels de CIS clos le 31 décembre 2006 ont été arrêtés en date du 25 avril 2007 par le Conseil d'Administration.

Ces comptes consolidés ont été soumis aux principes des normes IFRS.

Les comptes consolidés sont ceux de Catering International & Services, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales.

Le Groupe exerce son activité à l'étranger. Cette activité est le catering international, et consiste à fournir des services de restauration, d'hôtellerie, de logistique, de maintenance technique et de services affiliés (sécurité, médical, loisirs...) en milieux hostiles.

Les clients du Groupe sont constitués d'opérateurs occidentaux, souvent de grande notoriété. Ils opèrent en général à partir d'entités locales indépendantes ou de sociétés mixtes locales dans des activités liées au pétrole, au gaz, aux mines, à l'ingénierie et au BTP.

Les services du Groupe accompagnent ces clients dans leurs opérations qui se situent principalement en pays émergents.

2. Principes, règles et méthodes comptables retenus

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé européen doivent préparer, à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2005, leurs états financiers consolidés suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

Les informations financières consolidées que la société Catering International & Services SA publie au titre des exercices 2006 et 2005 sont donc établies en référentiel IFRS/IAS.

Règles de consolidation

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Catering International & Services de façon exclusive ou conjointe, ou dans lesquelles la société Catering International & Services exerce une influence notable.

Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la société Catering International & Services sont consolidés par intégration globale.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence ; il convient de noter qu'au 31 décembre 2006, aucune filiale n'entre dans cette catégorie.

Méthodes d'évaluation

Conception du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées aux taux de change de clôture. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :

Les postes du bilan (hormis les capitaux propres convertis au cours historique) sont convertis en euros sur la base du cours des devises à la date de clôture de chaque exercice.

Les éléments du compte de résultat, ainsi que le résultat part du Groupe figurant en capitaux propres, sont valorisés au cours moyen annuel. L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est inscrit dans les réserves de consolidation.

Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants" de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants".

Immobilisations incorporelles

a- Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur, conformément aux normes IFRS 3 et IAS 36.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

b- Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité :

	Durée d'utilisation (en années)
Logiciels	3
Clause de non-concurrence	5

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties.

Elles font l'objet d'un test de dépréciation, conformément à la norme IAS 36, en cas d'indices de perte de valeur.

La société ne dispose pas d'immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée à l'exception d'un fonds commercial exceptionnellement déprécié à 100 % en 2004 pour cause de dissolution en cours de la filiale Myanmar Catering Services Ltd.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Agencements et aménagements	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	5
Immobilisations situées à l'étranger	2 à 5 (suivant durée des contrats clients)

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Stocks et en-cours

Les stocks peuvent être valorisés (coût de transport inclus) soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écarts significatifs) soit selon la méthode du prix moyen pondéré (suivant les sites d'exploitation sur lesquels a été implanté un nouveau système informatique qui notamment optimise la gestion des stocks).

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

Clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Disponibilités

Le poste disponibilités ne comprend que la trésorerie immédiatement disponible.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux litiges existant à la date de clôture des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture.

3. Information sectorielle par zone géographique (Normes IFRS)

Le Groupe exerce 100 % de son activité à l'étranger.

Conformément au décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 – Article 24-20°, il est mentionné la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, la ventilation par secteur d'activité n'étant pas mentionnée car inopérable au sein de la société CIS SA.

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé avant impôt se répartissent comme suit par zone géographique (en milliers d'euros) :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Afrique (1)		
Chiffre d'affaires	39 744	19 139
Résultat consolidé	4 212	719
Asie (2)		
Chiffre d'affaires	11 027	9 599
Résultat consolidé	(3)	669
CEI (3)		
Chiffre d'affaires	21 147	19 137
Résultat consolidé	2 946	2 439
Amérique du Sud (4)		
Chiffre d'affaires	20 800	8 007
Résultat consolidé	3 943	283
Chiffre d'affaires	92 718	55 882
Résultat consolidé	11 098	4 110

(1) Algérie – Libye – Tchad – Cameroun

(2) Iran – Yémen – Indonésie – Chine – Mongolie – Myanmar – Turkménistan

(3) Russie – Kazakhstan – Géorgie – Azerbaïdjan

(4) Bolivie – Brésil

4. Dotations et reprises aux provisions (Normes IFRS)

Les dotations aux provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Provisions pour risques de non-recouvrement des créances clients et autres créances	213	(164)
Provisions pour risques et charges	(163)	(84)
Dotations et reprises aux provisions	50	(248)

5. Autres produits et charges opérationnels (Normes IFRS)

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Litiges fournisseurs	(31)	0
Pénalités	(16)	(48)
Différences de règlements	13	3
Autres produits et charges opérationnels	(34)	(45)

6. Coût de l'endettement financier net (Normes IFRS)

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Autres intérêts et produits assimilés	315	229
Intérêts et charges assimilées	(226)	(30)
Différences sur opérations de change	36	995
Coût de l'endettement financier net	125	1 194

7. Résultat non opérationnel (Normes IFRS)

Le résultat non opérationnel s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Résultat sur cessions d'immobilisations	45	12
Malis sur arrêt des activités Myanmar	0	(64)
Résultat non opérationnel	45	(52)

8. Impôts sur les sociétés (Normes IFRS)

L'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Provision pour impôt France	(56)	(86)
Provisions pour impôts sur établissements stables à l'étranger	(690)	(783)
Provisions pour impôts filiales	(2 721)	(485)
Impôts différés	(413)	(29)
Charges (produits) d'impôts sur les sociétés	(3 880)	(1 383)

9. Immobilisations incorporelles (Normes IFRS)

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Logiciels	91	70
Ecart d'acquisition	4 178	0
Fonds commercial	117	117
Clause de non-concurrence	2 250	0
Autres immobilisations incorporelles	52	18
Amortissements et dépréciations	(318)	(187)
Immobilisations incorporelles nettes	6 370	18

10. Immobilisations corporelles (Normes IFRS)

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Constructions et Bases-Vie	3 600	0
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 358	1 579
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 191	545
Matériel de transport	2 644	1 071
Matériel de bureau et informatique, mobilier	821	618
Amortissements et provisions	(4 834)	(3 062)
Immobilisations corporelles nettes	6 780	751

11. Immobilisations financières (Normes IFRS)

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Dépôts et cautionnements	130	65
Prêts et autres immobilisations financières	76	32
Immobilisations financières	206	97

12. Stocks (Normes IFRS)

Les stocks s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Stocks de marchandises	4 191	2 981
Provisions pour dépréciation	-	-
Stocks nets	4 191	2 981

13. Créances clients (Normes IFRS)

Les créances clients s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Comptes clients	19 450	10 255
Provisions clients douteux	(942)	(1 200)
Créances nettes	18 508	9 055

14. Autres actifs courants (Normes IFRS)

Les autres actifs courants se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Avances et acomptes versés sur commandes	47	36
Impôts différés	46	130
Autres créances	1 416	736
Provisions créances douteuses	(169)	(178)
Charges constatées d'avance	900	356
Autres actifs courants	2 240	1 080

15. Provisions et autres passifs à long terme (Normes IFRS)

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Litiges prud'homaux	241	93
Autres litiges	15	0
Provision pour démantèlement	105	0
Provision retraite	138	122
Provisions et autres passifs à long terme	499	215

16. Dettes fiscales et sociales (Normes IFRS)

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Charges d'impôt	2 083	542
Impôts différés	405	76
Autres charges à payer	5 191	3 376
Dettes fiscales et sociales	7 679	3 994

17. Autres passifs à court terme (Normes IFRS)

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 323	620
Dettes sur immobilisations	128	0
Autres dettes	323	168
Autres passifs à court terme	3 774	788

18. Capitaux propres (Normes IFRS)

Le capital social de Catering International & Services est composé au 31 décembre 2006 de 1 920 000 actions d'une valeur nominale de 0,80 euro.

Au 31 décembre 2006, la société dispose en actions propres de 23 867 titres comptabilisés en déduction des capitaux propres pour 683 073 euros.

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2005, 25 260 titres valorisés à 576 908 euros étaient autodétenus et comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale a décidé de procéder à une distribution de dividendes de 768 000 euros.

19. Risques et engagements (Normes IFRS)

- Il n'existe pas d'engagements en matière de crédit-bail.

- En fin d'année 2004, un ancien cadre de CIS avait assigné la société devant le conseil des prud'hommes. Face à la démesure de la demande de ce salarié (près de 900 K€), et à l'insuffisance d'éléments permettant d'évaluer de façon fiable la sortie de ressource, aucune provision n'avait été constatée dans les comptes annuels des exercices 2004 et 2005.

Cette affaire a été radiée du conseil des prud'hommes à la fin du mois de juin 2006.

- Des litiges prud'homaux ont été provisionnés au cours de l'exercice à hauteur de 241 K€.

- Le montant des engagements donnés à la date du 31 décembre 2006 est de 6 033 K€.

- Les engagements reçus de la part de la COFACE s'élèvent à 1 667 K€.

20. Engagements retraite (Normes IFRS)

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan consolidé d'un montant de 138 K€.

L'engagement est calculé conformément à la méthode préférentielle, d'après l'ancienneté acquise à la date de départ en retraite.

Cet engagement ne concerne que le personnel (siège et expatriés) en activité au sein de la société au 31 décembre 2006.

21. Rémunération des dirigeants (Normes IFRS)

Cf. données mentionnées dans le paragraphe correspondant de l'annexe sociale.

22. Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

23. Personnel (Normes IFRS)

L'évolution des frais de personnel et des effectifs s'analyse comme suit (frais de personnel en milliers d'euros) :

	2006			2005		
	Nombre	Salaires et charges sociales	Coût personnel extérieur	Nombre	Salaires et charges sociales	Coût personnel extérieur
Personnel siège	31	2 303	-	28	2 023	-
Personnel expatrié	116	4 041	-	102	3 760	-
Personnel local	4 190	17 108	-	2 831	10 297	-
Total effectif CIS	4 337	23 452	-	2 961	16 080	-
Personnel local extérieur	378	-	2 256	356	-	1 575
Stock-options	-	371	-	-	653	-
Effectif géré par le Groupe	4 715	23 823	2 256	3 317	16 733	1 575

24. Périmètre de consolidation (Normes IFRS)

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-après :

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage du Groupe	
		2006	2005
CIS	Société mère	100 %	100 %
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd	Intégration globale	100 %	100 %
CIS-EURASIA	Intégration globale	100 %	100 %
CIS UKRAINE	Intégration globale	100 %	100 %
CIS ASIE	Intégration globale	100 %	100 %
CIS CATERING OVERSEAS Ltd	Intégration globale	100 %	100 %
MYANMAR CATERING SERVICES Ltd	Intégration globale	85 %	85 %
CIS CAMEROUN	Intégration globale	100 %	100 %
CIS TCHAD	Intégration globale	100 %	100 %
CIS BOLIVIE	Intégration globale	99 %	99 %
CISM VENEZUELA	Intégration globale	100 %	100 %
CIS BRASIL	Intégration globale	100 %	100 %
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	Intégration globale	100 %	100 %
NOOSHIN KISH	Intégration globale	60 %	60 %
CIS GEORGIE	Intégration globale	100 %	100 %
CIS SAKHALIN	Intégration globale	100 %	100 %
EASTERN CATERING SERVICES Ltd	Intégration globale	100 %	100 %
CISM MAURITANIE	Intégration globale	60 %	60 %
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	Intégration globale	80 %	80 %
CIS PERU	Intégration globale	100 %	-
CIEPTAL	Intégration globale	75 %	-

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles a été effectuée en conformité avec les méthodes du Groupe décrites dans la note de l'annexe relative aux méthodes d'évaluation.
- Une note de l'annexe relative aux méthodes d'évaluation expose la méthode retenue pour la conversion en euros des comptes des sociétés étrangères.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié ainsi que l'application des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille, le 25 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet COPHOTRI

représenté par :
Jacques RIDEL

Cabinet SYREC

représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Comptes sociaux

Bilan actif (en euros)

	Exercice N clos le 31/12/2006		Net	N-1 le 31/12/2005 Net
	Brut	Amortissements provisions		
Capital souscrit non appelé (I)	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	88 485	71 688	16 796	0
Fonds commercial	116 960	116 960	0	0
Autres immobilisations incorporelles	2 268 500	115 481	2 153 019	16 753
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	2 376 656	0	2 376 656	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 746 152	1 012 668	733 483	52 527
Autres immobilisations corporelles	2 770 216	1 692 635	1 077 581	356 211
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	1 506 020	0	1 506 020	1 716 723
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	398	0	398	398
Prêts	50 000	0	50 000	15 000
Autres immobilisations financières	14 510	0	14 510	3 510
Total (II)	10 937 897	3 009 433	7 928 464	2 161 121
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	2 744 598	0	2 744 598	2 030 647
En-cours de production de biens	0	0	0	0
En-cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	38 876	0	38 876	6 850
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 342 365	255 574	6 086 791	3 334 035
Autres créances	1 818 658	826 552	992 106	853 627
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
Divers				
Valeurs mobilières de placement	683 703	630	683 073	576 908
Disponibilités	7 082 063	0	7 082 063	9 113 599
Comptes de régularisations				
Charges constatées d'avance	849 826	0	849 826	161 816
Total (III)	19 560 090	1 082 756	18 477 333	16 077 483
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	0		0	0
Primes de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	161 343		161 343	120 058
Total général (I à VI)	30 659 330	4 092 190	26 567 140	18 358 662

Bilan passif (en euros)

	Exercice N clos le 31/12/2006	N-1 le 31/12/2005
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	1 536 000	1 536 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	21 655	21 655
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	153 600	153 600
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	9 596 078	7 678 589
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 727 044	2 685 488
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
Total (I)	13 034 377	12 075 333
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
Total (II)	0	0
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	255 500	89 100
Provisions pour charges	404 357	241 758
Total (III)	659 857	330 858
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	122	1 104
Emprunts et dettes financières divers	559 814	78 863
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 129 192	545 655
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 213 672	3 013 130
Dettes fiscales et sociales	2 626 721	2 085 163
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 448	27 012
Autres dettes	143 113	158 160
Compte de régularisation		
Produits constatés d'avance	0	0
Total (IV)	12 697 082	5 909 087
Ecart de conversion passif (V)	175 824	43 384
Total général (I à V)	26 567 140	18 358 662

Compte de résultats (en euros)

	Exercice N clos le 31/12/2006		N-1 le 31/12/2005	
	France	Exportations	Total	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue : biens	0	0	0	0
Production vendue : services	0	34 171 262	34 171 262	28 150 351
Chiffres d'affaires nets	0	34 171 262	34 171 262	28 150 351
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subvention d'exploitation			0	0
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			768 170	1 363 512
Autres produits			0	0
Total des produits d'exploitation (I)			34 939 432	29 513 864
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 120 782	12 666 067
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			(714 114)	(541 873)
Autres achats et charges externes			7 994 804	6 102 055
Impôts, taxes et versements assimilés			165 302	36 171
Salaires et traitements			8 151 006	7 345 550
Charges sociales			1 465 329	1 318 232
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			293 723	231 031
Sur immobilisations : dotations aux provisions			0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions			0	66 960
Pour risques et charges : dotations aux provisions			182 400	182 490
Autres charges			270 107	27 600
Total des charges d'exploitation (II)			34 929 338	27 434 283
1- Résultat d'exploitation (I-II)			10 094	2 079 581
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0

Compte de résultats (suite) (en euros)

	Exercice N clos le 31/12/2006	N-1 le 31/12/2005
Produits financiers		
Produits financiers de participations	2 354 998	477 239
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	255 713	188 484
Reprises sur provisions et transferts de charges	120 058	695 068
Différences positives de change	289 644	450 998
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total des produits financiers (V)	3 020 412	1 811 789
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	161 343	120 058
Intérêts et charges assimilées	15 970	3 024
Différences négatives de change	485 168	233 823
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	39 786	0
Total des charges financières (VI)	702 268	356 905
2- Résultat financier (V-VI)	2 318 145	1 454 884
3- Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 328 238	3 534 465
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 535	2 712
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50 878	7 609
Reprises sur provisions et transferts de charges	157 470	86 100
Total des produits exceptionnels (VII)	232 883	96 421
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	63 740	74 244
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24 459	1 793
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	88 199	76 037
4- Résultat exceptionnel (VII-VIII)	144 684	20 384
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	745 878	869 361
Total des produits (I+III+V+VII)	38 192 727	31 422 074
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 465 683	28 736 585
5- Bénéfice ou perte (Total des produits - Total des charges)	1 727 044	2 685 488

Préambule des annexes

Annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice, avec un total de bilan de 26 567 140 Euros et un compte de résultat présenté sous forme de liste, avec un chiffre d'affaires de 34 171 262 euros et un bénéfice de 1 727 044 euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sociaux annuels de CIS clos le 31 décembre 2006 ont été arrêtés en date du 25 avril 2007 par le Conseil d'Administration.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société CIS SA s'est implantée dans un nouveau pays d'activité : le Yémen après la signature d'un contrat majeur de 20 millions de Dollars US sur une durée de trois ans qui a nécessité un investissement de plus de 3,7 millions d'euros.

D'autre part, le groupe CIS a réalisé sa première et importante opération de croissance externe en faisant l'acquisition de 75 % du capital de la société algérienne CIEPTAL, leader national du catering en Algérie, basée et implantée à Hassi Messaoud, cœur algérien de la production et de la recherche de pétrole et de gaz.

Cette acquisition a été réalisée par la société CNA, filiale de la société CIS SA en Algérie.

Règles et méthodes comptables

Principes et convention générales

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99.03 du 29/04/99 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Il est également spécifié que les états comptables ont été établis en application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs modifié par le règlement CRC 2003-07 et du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Permanence des règles et méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Aucune immobilisation ne répond aux critères de décomposition dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Les amortissements sont pratiqués, en ce qui concerne les investissements situés à l'étranger, sur la durée des contrats qui correspond à la durée d'utilisation.

Immobilisations et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Immobilisations incorporelles

Elles correspondent principalement aux :

- Fonds commercial exceptionnellement amorti à 100 % en 2004 pour cause de dissolution en cours de la filiale Myanmar Catering Services Ltd.
- Logiciels amortis sur 3 ans.
- Clause de non-concurrence liée à l'opération de croissance externe et amortie sur 5 ans.

■ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition).

■ Amortissements pour dépréciation

Ils sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

■ Agencements :	10 ans
■ Matériel de transport :	5 ans
■ Matériel de bureau et informatique :	3 ans
■ Mobilier de bureau :	5 ans
■ Immobilisations situées à l'étranger :	2 à 5 ans
	(suivant la durée des contrats)

■ Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Celle-ci est généralement déterminée par référence au montant des capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée par l'appréciation des perspectives et des plus-values latentes.

■ Stocks et en-cours

Les stocks peuvent être valorisés (coût de transport inclus) soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écarts significatifs), soit selon la méthode du prix moyen pondéré (suivant les sites d'exploitation sur lesquels a

été implanté un nouveau système informatique qui notamment optimise la gestion des stocks).

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

■ Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ou de réalisation d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

■ Opérations en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice.

Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes « écarts de conversion » au bilan.

Les pertes de change latentes résultant de cette conversion font l'objet d'une provision.

■ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres de la société CIS qui sont autodétenus sont inscrits en valeurs mobilières de placement.

Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultats

Immobilisations - Valeurs brutes (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	65 393	23 092	0	88 485
Fonds commercial	116 960	0	0	116 960
Autres immobilisations incorporelles	18 500	0	0	18 500
Clause de non concurrence	0	2 250 000	0	2 250 000
Total	200 853	2 273 092	0	2 473 945
Immobilisations corporelles				
Construction de Bases-Vie	0	2 376 656	0	2 376 656
Matériel et outillage industriel	1 113 930	724 510	92 288	1 746 152
Installations générales & agencements	544 898	206 759	0	751 657
Matériel de transport	1 052 596	591 516	105 493	1 538 619
Matériel de bureau et informatique	445 929	77 694	43 683	479 940
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total	3 157 353	3 977 135	241 464	6 893 024
Immobilisations financières				
Participations	1 716 723	769	211 472	1 506 020
Autres titres immobilisés	398	0	0	398
Prêts	15 000	50 000	15 000	50 000
Dépôts & cautions versées	3 510	11 000	0	14 510
Total	1 735 631	61 769	226 472	1 570 928
Total général	5 093 837	6 311 996	467 936	10 937 897

Amortissements (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	65 393	6 296	0	71 689
Fonds commercial	116 960	0	0	116 960
Autres immobilisations incorporelles	1 747	1 233	0	2 980
Clause de non-concurrence	0	112 500	0	112 500
Total	184 100	120 029	0	304 129
Immobilisations corporelles				
Construction de Bases-Vie	0	0	0	0
Matériel et outillage industriel	1 061 404	21 855	70 590	1 012 669
Installations générales & agencements	269 811	74 039	0	343 850
Matériel de transport	1 035 403	35 024	103 079	967 348
Matériel de bureau et informatique	381 998	42 775	43 336	381 437
Total	2 748 616	173 693	217 005	2 705 304
Total général	2 932 716	293 722	217 005	3 009 433

Provisions (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Pour litiges	89 100	166 400	0	255 500
Pour pertes de change	120 058	161 343	120 058	161 343
Pour pensions et obligations similaires	121 700	16 000	0	137 700
Provision pour démantèlement	0	105 314	0	105 314
Total	330 858	449 057	120 058	659 857
Provisions pour dépréciation				
Sur comptes clients	537 673	0	282 099	255 574
Sur comptes courants	1 149 144	0	486 072	663 072
Sur créances diverses	163 480	0	0	163 480
Sur valeurs mobilières de placement	158 100	0	157 470	6 30
Total	2 008 397	0	925 641	1 082 756
Total général	2 339 255	449 057 (1)	1 045 699	1 742 613

(1) Dont provision pour démantèlement d'un montant de 105 314 euros directement enregistrée d'un compte « 21 » à un compte « 158 » (RF Comptable n°336 – 02/2007)

**Etat des échéances des créances
et des dettes** (en euros)

	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an
CREANCES			
Actif immobilisé			
Participations	1 506 020		1 506 020
Autres titres immobilisés	398	398	
Prêts	50 000		50 000
Dépôts & cautions versées	14 510	14 510	
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	255 574	255 574	
Autres créances clients	6 086 791	6 086 791	
Personnel et comptes rattachés	266	266	
Etat et autres collectivités publiques	215 449	215 449	
Groupe et associés	1 257 260	1 257 260	
Fournisseurs comptes débiteurs	58 320	58 320	
Débiteurs divers	287 363	287 363	
Avances sur commandes	38 876	38 876	
Charges constatées d'avance	849 826	849 826	
Total	10 620 653	9 064 633	1 556 020
DETTES			
Découverts bancaires	122	122	
Groupe et associés	559 814	559 814	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 213 672	6 213 672	
Clients comptes créditeurs	143 113	143 113	
Avances clients	3 129 192	3 129 192	
Personnel, comptes rattachés et dettes sociales	1 868 203	1 868 203	
Etat et autres collectivités publiques	18 708	18 708	
Dettes sur immobilisations	24 448	24 448	
Autres dettes	739 810	739 810	
Total	12 697 082	12 697 082	0

Eléments concernant les entreprises liées et les participations (en euros)

Poste	Montant concernant les entreprises	
	liées	participation
AU BILAN		
Participations	1 506 020	
Autres créances	1 257 260	
Provisions pour dépréciation des comptes courants	(663 072)	
Emprunts et dettes financières divers	559 052	
Dettes sur immobilisations financières	24 448	
AU COMPTE DE RESULTATS		
Chiffre d'affaires (Assistance Tech. & Redevance de Marque)	767 667	
Reprise sur provisions d'exploitation	486 072	
Autres achats et charges externes	20 729	
Produits financiers de participations	2 354 998	

Charges à payer (en euros)

Personnel, comptes rattachés et dettes sociale	1 556 322
Etat et autres collectivités publiques	18 708
Fournisseurs	462 867
Total	2 037 897

Charges constatées d'avance (en euros)

Charges d'exploitation	849 826
------------------------	---------

Composition du capital social

Le capital social est composé de 1.920.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,80 euro.

Au 31 décembre 2006, la société dispose en actions propres de 23 867 titres représentant une valeur brute de 683 703 euros.

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2005, 25 260 titres valorisés à 735 008 euros (en valeur brute) étaient autodétenus.

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultat net	Total
Capitaux propres au 01/01/2005	1 920 000	1 536 000 €	7 342 332 €	799 512 €	9 677 844 €
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			799 512 €	(799 512 €)	0 €
Distribution de dividendes			(288 000 €)		(288 000 €)
Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2005				2 685 488 €	2 685 488 €
Capitaux propres au 31/12/2005	1 920 000	1 536 000 €	7 853 844 €	2 685 488 €	12 075 333 €
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			2 685 488 €	(2 685 488 €)	0 €
Distribution de dividendes			(768 000 €)		(768 000 €)
Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2006				1 727 044 €	1 727 044 €
Capitaux propres au 31/12/2006	1 920 000	1 536 000 €	9 771 333 €	1 727 044 €	13 034 377 €

Ventilation du chiffre d'affaires (en euros)

Conformément au décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 – Article 24-20°, il est mentionné la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, la ventilation par secteur d'activité n'étant pas mentionnée car inopérable au sein de la société CIS SA.

Secteurs géographiques :

Afrique	15 197 186
CEI	13 848 993
Asie	4 228 768
Moyen-Orient	896 315
Total	34 171 262

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Détail des produits et charges exceptionnels (en euros)

	Charges	Produits
Charges exceptionnelles sur comptes clients, fournisseurs et tiers	(5 302)	
Produits exceptionnels sur comptes clients, fournisseurs et tiers		13 046
Pénalités	(15 897)	
Litiges fournisseurs	(42 541)	11 489
Cessions & mises au rebut d'immobilisations corporelles	(24 459)	50 878
Dotations & reprises de provisions pour dépréciation des VMP		157 470
Total	(88 199)	232 883

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en euros)

Conformément au décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 – Article 24-20° l'impôt sur le bénéfice se répartit comme suit :

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	2 328 238	702 239	1 625 999
Résultat exceptionnel (hors participation)	144 684	43 639	101 045
Résultat comptable (hors participation)	2 472 922	745 878	1 727 044

Crédit-bail

Néant.

Provisions pour risques (article 531-2/4 du PCG)

En fin d'année 2004, un ancien cadre de CIS avait assigné la société devant le conseil des prud'hommes.

Face à la démesure de la demande de ce salarié (près de 900 K€), et à l'insuffisance d'éléments permettant d'évaluer de façon fiable la sortie de ressource, aucune provision n'avait été constatée dans les comptes annuels des exercices 2004 et 2005.

Cette affaire a été radiée du conseil des prud'hommes à la fin du mois de juin 2006.

Les litiges prud'homaux ont été provisionnés à hauteur de 241 300 euros.

Engagements hors bilan

- Le montant des engagements bancaires donnés à la date du 31 décembre 2006 est de 9 786 150 euros.
- Les engagements reçus de la part de la COFACE s'élèvent à 1 667 426 euros.

Engagements en matière de retraite

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 137 700 euros.

L'engagement est calculé conformément à la méthode préférentielle, d'après l'ancienneté acquise à la date de départ en retraite.

Cet engagement ne concerne que le personnel en activité au sein de la société au 31 décembre 2006.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans ;
- profil de carrière à décroissance moyenne ;
- taux de rotation moyen du personnel : 5 % ;
- revalorisation des salaires : 3 % annuel ;
- rendement financier actif long terme (Actualisation) : 3,50 % l'an ;
- coefficient de mortalité séparé selon les tables de mortalité hommes/femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 88-90) ;

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

Rémunération des dirigeants (en euros)

Organes de direction :	129 531
dont salaire brut	115 000
dont avantages en nature	3 680
dont jetons de présence	9 000
dont retraite complémentaire	1 851
<hr/>	
Jetons de présence des autres membres du Conseil d'Administration	70 100
<hr/>	

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Effectif moyen

Personnel salarié : 1 259	France : 31	Etranger : 1 228
----------------------------------	-------------	------------------

Liste des filiales (en euros)

SOCIETES	Part de capital	Capital social (valeur d'origine)	Capitaux propres hors capital social (cours de clôture)	Résultat du dernier exercice (cours moyen)	Capitaux propres avant résultat de l'exercice (cours de clôture)
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd	100,0 %	14 454	441 552	187 269	268 737
CIS EURASIA	100,0 %	3 250	733 508	95 118	641 641
CIS UKRAINE	100,0 %	4 811	(255)	0	4 556
CIS ASIE	100,0 %	7 890	(7 533)	0	357
CIS CATERING OVERSEAS Ltd	100,0 %	8 129	13 244	10 359	11 014
MYANMAR CATERING SERVICES Ltd	85,0 %	48 254	(8 770)	0	39 484
CIS CAMEROUN	100,0 %	7 622	0	0	7 622
CIS TCHAD	100,0 %	7 622	0	0	7 622
CIS BOLIVIE	99,0 %	4 643	1 163 028	1 576 194	(408 524)
CISM Venezuela	100,0 %	28 931	(21 858)	0	7 073
CIS BRASIL	99,9 %	1 301 792	321 274	2 065 732	(442 665)
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	99,9 %	15 463	286 127	91 407	210 183
NOOSHIN KISH	60,0 %	1 432	1 545 912	364 023	1 183 320
CIS GEORGIA	100,0 %	998	(220 528)	(2 985)	(216 545)
CIS SAKHALIN	50,0 %	681	(196 546)	135 925	(331 789)
EASTERN CATERING SERVICES	50,0 %	1 502	201 028	(959)	203 489
Catering International Services Mauritanie	60,0 %	46 333	(9 641)	0	36 693
CIS Nouvelle-Calédonie	80,0 %	41 900	(5 162)	373	36 364
CIS Pérou	100,0 %	769	(56)	0	713

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices (en euros)

Nature des indications	Exercice N - 4 2002	Exercice N - 3 2003	Exercice N - 2 2004	Exercice N - 1 2005	Exercice N 2006
Capital de fin d'exercice					
Capital social	1 536 000	1 536 000	1 536 000	1 536 000	1 536 000
Nombre des actions ordinaires existantes	1 920 000	1 920 000	1 920 000	1 920 000	1 920 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice des droits de souscriptions	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	46 410 648	35 182 395	24 607 356	28 150 351	34 171 262
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 450 842	2 492 353	2 179 548	2 096 808	2 064 690
Impôts sur les bénéfices	845 064	464 804	511 378	869 361	745 878
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 689 797	658 460	799 512	2 685 488	1 727 044
Résultat distribué	998 400	499 200	288 000	768 000	998 400
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,40	1,06	0,87	0,64	0,69
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,40	0,34	0,42	1,40	0,90
Dividende net attribué à chaque action	0,52	0,26	0,15	0,40	0,52
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au siège pendant l'exercice	16	17	17	20	21
Montant de la masse salariale totale (siège et expatriés) de l'exercice	7 165 508	6 569 110	6 840 584	7 345 550	8 151 006
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	1 389 553	1 132 854	1 034 632	1 318 262	1 465 329

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'évaluation des immobilisations incorporelles a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables.
- les titres de participation sont évalués selon les modalités présentées en note « Règles et méthodes comptables ». Nous avons examiné les éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et notamment l'appréciation des perspectives.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié ainsi que l'application des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 25 mai 2007
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet COPHOTRI
représenté par :
Jacques RIDEL

Cabinet SYREC
représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport se rattachant à l'exercice clos le 31 décembre 2006 :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président-Directeur Général ;
- de l'étendue des pouvoirs du Directeur Général Délégué.

I. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.1. Composition du Conseil

Votre Conseil d'Administration est, aujourd'hui, composé de 8 membres. La liste des administrateurs de la société, ainsi que les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

- M. ARNOUX Régis, Président-Directeur Général ; également gérant de la filiale CIS Cameroun ;
- M^{me} ARNOUX Monique : néant ;
- M^{me} ALOYAN Solange : néant ;
- M^{me} FORNARO Florence : Gérante de Mandarine (SARL - 78290 Croissy-sur-Seine)
- M^{me} SALAMON Frédérique : néant ;
- M. DAUMARIE Christian : néant ;
- M. de BODINAT Henri : Président-Directeur Général de Espérance SA (92000 Nanterre) ; Gérant de Frochot Music Publishing (SARL - 75009 Paris) ; administrateur de Résonnances SA (93200 Saint-Denis) ;
- M. SALAMON Yvan : Président de Argon Groupe (SAS - 92300 Levallois-Perret).

1.2. Fréquence des réunions

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni à 12 occasions.

1.3. Convocations des administrateurs

Conformément aux statuts, les administrateurs ont été convoqués par tous moyens, dans des délais raisonnables.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels ainsi que les comptes annuels.

1.4. Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations comptables et financières nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués avant chaque réunion.

1.5. Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social, à l'exception des réunions qui arrêtent les comptes semestriels et les comptes annuels qui se tiennent à Paris.

1.6. Comités spécialisés

Depuis 2003, un comité exécutif, qui ne possède qu'un pouvoir consultatif, est chargé d'examiner les questions qui lui sont soumises par son Président dans les domaines suivants :

- analyse de la situation financière du Groupe ;
- stratégie d'ensemble de l'entreprise ;
- grandes orientations dans les actions commerciales et opérationnelles ;
- développement, croissance interne et externe ;
- investissements ;
- communication interne et externe ;
- politique en matière de recrutement et de gestion du personnel.

Ce comité est à ce jour composé des personnes suivantes :

- le Président-Directeur Général ;
- le Directeur Financier ;
- le Directeur des Opérations ;
- le Directeur Juridique et de la Communication ;
- ainsi que de 2 membres extérieurs à l'entreprise (également administrateurs de CIS).

1.7. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion.

2. Procédures de contrôle interne

Notre société a mis au point de nouvelles procédures de contrôle interne, en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse, la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

2.1. Objectifs du contrôle interne

Les mesures et procédures de contrôle interne de la société CIS ont pour objectif de prévenir les risques résultant de l'activité de l'entreprise, et de veiller à ce que l'ensemble des opérations réalisées respectent les procédures mises en place par la société, ainsi que les lois et règlements actuellement en vigueur.

Ces procédures visent prioritairement à s'assurer de la fiabilité et de la sincérité des informations financières et comptables communiquées par l'entreprise.

Elles tiennent compte des particularités de l'activité de la société qui s'exerce uniquement à l'étranger au travers de filiales et succursales.

2.2. Organisation générale du contrôle interne

CIS a mis en place un Système de Management par la Qualité (SMQ), destiné à répondre aux objectifs de la politique qualité de l'entreprise et aux exigences de la norme ISO 9001-V2000, pour laquelle le siège social de Marseille a obtenu la certification en février 2004 (Ingénierie de CATERING – Restauration, Hôtellerie – en milieux extrêmes et en pays émergents réalisés au départ du siège).

Dans ce cadre, la société CIS a rédigé un Manuel Qualité (MQ) dans lequel sont définis et détaillés les différents processus de l'entreprise ainsi que les procédures associées.

Parallèlement, un service qualité a été créé afin de contrôler et actualiser le système qualité. A cet effet, des audits internes sont régulièrement conduits, afin de s'assurer que les dispositions mises en œuvre dans le système de management de la qualité sont conformes aux exigences de la norme, appliquées et efficaces.

2.3. Mise en œuvre du contrôle interne

Régulièrement, l'adéquation et l'efficacité du système de management de la qualité sont examinées au cours de revue de processus ou de revue de Direction avec les différents acteurs concernés.

Quel que soit le type de revue (Processus ou Direction), la méthodologie est similaire, seule l'étendue étant différente :

- la revue de Processus cible un seul processus (mono processus),
- la revue de Direction cible l'ensemble des processus de manière synthétique (multi processus).

La périodicité est adaptée au besoin en fonction du résultat des revues précédentes et des disponibilités de chacun, la planification étant tenue à jour par le Responsable Qualité.

Les éléments d'entrée de chaque revue

- le fonctionnement et l'efficacité des processus ;
- les résultats des audits (internes, certification, clients, inspections de sites, etc.) ;
- les retours d'informations des clients ;
- la conformité des prestations vendues ;
- l'état des actions préventives et correctives ;
- les actions issues des revues précédentes (revue de processus ou revue de direction) ;
- les changements pouvant affecter le système de management de la qualité ;
- les recommandations d'améliorations.

Les éléments de sortie de chaque revue

A l'issue de chaque revue, le Responsable Qualité établit un compte rendu qui reprend les décisions retenues, notamment celles concernant :

- l'évolution de la politique qualité et des objectifs associés ;
- l'évolution de documentation ;
- les actions diverses à engager pour conserver la dynamique d'amélioration continue.

Toutes les actions sont planifiées et suivies conjointement entre Responsable Qualité et les acteurs concernés.

2.4. Comité d'audit interne – Rôle des Responsables de pays et Directeurs de zones

Il a été mis en place un Comité d'audit interne composé de deux auditeurs qui se déplacent dans les filiales avec pour mission d'opérer toutes investigations qui leur paraissent utiles dans le but de vérifier la bonne tenue des processus comptables et financiers de chaque filiale, le respect des règles fixées (pouvoirs bancaires et juridiques, engagements, gestion des comptes et de la trésorerie, etc.) et de détecter les fraudes éventuelles.

Par ailleurs, les Responsables de pays et Directeurs de zones sont en charge des questions de gestion concernant les filiales et établissements placés sous leur autorité. A ce titre, ils procèdent à un certain nombre de vérifications tant à but de gestion pure en rapport avec les objectifs de qualité et de rentabilité, qu'en matière de recherche de dysfonctionnements potentiels.

Rappelons qu'en outre chaque filiale du Groupe est dotée de Commissaires aux Comptes qui dans le cadre des processus de consolidation sont en charge de certifier les comptes et de détecter si besoin était tous risques d'anomalies comptables et de garantir l'information se rapportant à la continuité d'exploitation desdites filiales.

Enfin, concernant la gestion des stocks, la société s'est dotée d'un logiciel de gestion et de normalisation des stocks consommés : le logiciel FTBE. Une personne rattachée au siège est responsable au sein de CIS du déploiement de ce logiciel à travers ses filiales, et de l'analyse des ratios s'y rattachant.

2.5. Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière

Placée directement sous l'autorité et le contrôle de la direction générale, la direction financière prend en charge l'ensemble de la fonction comptable.

Dans l'accomplissement de cette fonction, elle recueille les éléments comptables et financiers transmis par les filiales après qu'ils aient donc fait l'objet des contrôles successifs des Directeurs et Responsables de zone concernés avec l'intervention de leurs services propres et des Commissaires aux Comptes desdites filiales.

La direction financière a donc un rôle de coordination et veille au respect de l'application des normes et de la législation afférente (juridique et fiscale notamment).

La direction financière s'assure également de la cohérence de l'ensemble des informations financières et de la production des états financiers. A cet effet, elle veille notamment à la qualité de traduction des comptes des filiales étrangères.

La direction financière assure la supervision des opérations de suivi de la trésorerie, et contrôle la conformité et la régularité de la conversion des opérations en devises.

Afin de contrôler le processus budgétaire, la société CIS s'est dotée d'un service « contrôle de gestion », placé également sous l'autorité de la direction générale. La mission principale de ce service est de contrôler et d'optimiser la performance de la gestion de l'entreprise.

Pour ce faire, le directeur du contrôle de gestion assiste les directeurs de zones dans l'établissement de leur budget et réalise une analyse des écarts constatés avec les projections. Il veille également au suivi des indicateurs de performance avec le Directeur Financier.

Etablissement des comptes consolidés

En application du règlement européen n°1606/2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ont été établis selon les normes comptables internationales (IFRS) en vigueur à cette date.

La consolidation est réalisée par le Directeur Financier. Ces éléments sont ensuite audités par les Commissaires aux Comptes avant publication.

3. Pouvoirs du Président-Directeur Général

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président-Directeur Général.

Fait à Marseille le 23 avril 2007

Régis ARNOUX

Président du Conseil d'Administration

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la SA CIS pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Catering International & Services et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Marseille, le 25 mai 2007
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet COPHOTRI
représenté par :
Jacques RIDEL

Cabinet SYREC
représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elle sont issues.

1/ Emission d'une garantie de paiement en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES

■ Personne concernée :

Monsieur Régis Arnoux, Président du Conseil d'Administration de CIS et représentant CIS, principal associé de CATERING NORTH AFRICA SERVICES.

■ Modalités :

Sur autorisation de votre Conseil d'administration du 28 septembre 2006, votre société a adressé une Lettre de Demande Régulière (LDR) à BNP PARIBAS MARSEILLE pour l'émission d'une garantie de paiement d'un montant de 480 732 000 dinars algériens (quatre cent quatre vingt millions sept cent trente deux mille dinars algériens) en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES, CNAS, la filiale de CIS en Algérie, sur laquelle CIS exerce un contrôle effectif, au titre du rachat de la société CIEPTAL, sise à Hassi Messaoud.

II. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice

1/ Contrat de licence d'exploitation de marque avec CIS EURASIA

Le 9 septembre 2003, votre société a conclu avec CIS EURASIA un contrat de licence pour l'utilisation sur le territoire de la Fédération de Russie de la Marque n° 785.114.

La rémunération de cette prestation, prévue pour une durée de trois ans, a été fixée à 6 % du chiffre d'affaires hors taxes du Licencié. En application de ce contrat et au titre de l'exercice 2006, votre société a facturé un montant hors taxes de 279 346 euros à CIS EURASIA.

2/ Contrat de licence d'exploitation de marque avec ARTIC CATERING SERVICES.

Le 9 septembre 2003, votre société a conclu avec ARTIC CATERING SERVICES un contrat de licence pour l'utilisation sur le territoire de la Fédération de Russie de la Marque n° 785.114.

La rémunération de cette prestation, prévue pour une durée de trois ans, a été fixée à 6 % du chiffre d'affaires hors taxes du Licencié.

En application de ce contrat et au titre de l'exercice 2006, votre société a facturé un montant hors taxes de 99 824 euros à ARTIC CATERING SERVICES.

Fait à Marseille, le 25 mai 2007
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet COPHOTRI
 représenté par :
 Jacques RIDEL

Cabinet SYREC
 représenté par :
 Luc CHAMOULEAU

■ Texte des résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 juin 2007

Première résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes à propos de l'exercice social clos le 31 décembre 2006, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, notamment les dépenses non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés hors provisions pour risques et pour dépréciation, s'élevant à 23 002 euros, dont 12 059 euros de charges de la nature de celles visées à l'article 39.4 du CGI.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2006 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

Troisième résolution

Affectation de résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et prenant acte de ce que la réserve légale est suffisamment dotée, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 1 727 043,74 euros, de la façon suivante :

■ autres réserves	728 643,74 euros
■ dividende	998 400,00 euros

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le nombre d'actions à rémunérer étant de 1 920 000, le dividende net global est de 0,52 euro par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 20 juin 2007.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les actionnaires reconnaissent que le dividende distribué au titre des trois derniers exercices a été celui mentionné dans le tableau ci-dessous :

	2003	2004	2005
Nombre d'actions rémunérées	1 920 000	1 920 000	1 920 000
Dividende net par action	0,26 euro	0,15 euro	0,40 euro
Valeur de l'action à la dernière séance boursière suivant la clôture de l'exercice	22,60 euros	20,00 euros	23,50 euros

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, déclare approuver la convention qui y est exposée.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-42 al.3 du Code de commerce, déclare approuver les conventions y exposées.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'administrateur de Mesdames Monique ARNOUX, Florence FORNARO et Frédérique SALAMON et de Monsieur Régis ARNOUX viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de procéder à leur renouvellement pour une nouvelle période de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouvel administrateur Monsieur Michel de BONNECORSE, né le 15 novembre 1940 à Chiré-en-Montreuil (Vienne), demeurant Les Cadenières 13113 Lamanon, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de ce que la société SYREC, Commissaire aux Comptes suppléant, est devenue de plein Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société FICOREC AUDIT, démissionnaire pour raisons personnelles, et décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant la société AUDIT EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL GILBERT CAULET, sigle AECC GILBERT CAULET, dont le siège social est situé 29-31, Boulevard Charles Moretti, Station Alexandre – 13014 MARSEILLE, identifiée au répertoire national des entreprises sous le numéro SIREN 399 468 016 RCS MARSEILLE, représentée par Monsieur Gilbert CAULET, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au titre de l'exercice 2006, une somme de 72 000 euros à titre de jetons de présence au Conseil d'Administration.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, réitérant la décision précédemment adoptée par délibération de l'Assemblée Générale du 13 juin 2006 pour une durée de dix-huit mois, autorise le Conseil d'Administration et lui confère tous pouvoirs à l'effet de permettre à la société d'opérer en Bourse, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 à L. 225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers, sur ses propres actions en vue d'animer le cours de Bourse de l'action par l'intervention d'un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI, pour une durée maximale de dix-huit mois, soit jusqu'au 11 décembre 2008.

Les opérations effectuées à ce titre devront être réalisées à un prix maximum d'achat de soixante-cinq (65) euros et minimum de vente de vingt (20) euros, dans la limite de 5 % du capital, représentant, compte tenu des titres déjà détenus, un programme d'un montant maximum de 6 240 000 euros.

La mise en œuvre effective de ce programme dépendra du marché et des opportunités qui se présenteraient de racheter des blocs de titres.

Le financement du programme de rachat d'actions sera assuré par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide la création d'une Fondation d'entreprise dans les conditions de la loi et selon les modalités exposées dans ledit rapport.

A cet effet, elle donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à la mise en œuvre de cette opération, élaborer les statuts, mettre en place les budgets nécessaires et, plus généralement, faire le nécessaire.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.



CATERING INTERNATIONAL & SERVICES

NOS REFERENCES

AGIP - ALCATEL - ALSTOM - ANADARKO - APEX SILVER MINES - ARCTIC CONSTRUCTION - BAKER HUGHES - BATEMAN - BEC - BECHTEL - BOROO GOLD - BOUYGUES - BP - BRASDRIL - BRASOIL - BRITISH GAS - BRITISH MINERAL - BUZZICHELLI - CAMPENON BERNARD - CAMECO - CANADIAN OCCIDENTAL - CASPINEFT - CBM - CGG - CGIC - COGEMA - CONTRERAS - CPC - CRACOW - DAHER - DAVID TERRASSEMENT - DEUTAG - DECO - DUMEZ - ENTP - ENTREPOSE - EXXONMOBIL - FLINT - FOUNTAIN OIL - FRAMATOME - GEOCEAN - GLOBALSTAR (Space Systems / Loral) - GULF Canada - HALLIBURTON - HDI PHILIPP HOLZMANN - HUGHES - HYUNDAI - IVANHOE - JAHANPARS - JGC - JKX OIL & GAS - JP KENNY - KASHTAN PETROLEUM - KAZAKHOIL - KBR - KELT - KOMIARCTICOIL - KOMIQUEST - KUAT AMLON MUNAI - LUKOIL - MAERSK - MAJOR DRILLING - MAN - MAX PETROLEUM - MC CONNELL DOWELL - MOMENTUM - NABORS DRILLING - NAFTOGAZ - NATIONS ENERGY - NESTLE - NEWMONT MINING - NORSK HYDRO - NORTH BUZACHI - NZM - PARKER DRILLING - PETROBRAS - PETROFAC - PETRO KAZAKHSTAN - PEUGEOT - POLAR LIGHTS COMPANY - POLYSIUS - POONG LIM - PREMIER OIL - PREUSSAG - PRIDE - QUATTROGEMINI - RENAULT - RWE-DEA - SAGA PETROLEUM - SAINT-GOBAIN - SAIPEM - SATOM - SBM - SCHLUMBERGER - SEMTS - SEVER TEK - SIERRA RUTILE - SIF ISOPIPE - SOFREGAZ - SOGEA - SONATRACH - STATOIL - SUPPLY LINK - TECHNIP - TERRAS PERSIA - TF1 - TIDEWATER MARINE INTERNATIONAL - TOTAL - TOYO ENGINEERING - TRAK CONSTRUCTION SERVICES - TRANSOCEAN - TRAVOCEAN - TURAN PETROLEUM - UGC FILMS - UK RAN OIL - VAN OORD - VEOLIA - VINCI - VOSKHOD ORIEL - WASCANA - WESTERN ATLAS - WESTERN GECO - WILLBROS - YEMGAS - ZUBLIN...

Siège social :

40 c, avenue de Hambourg - BP 184 - 13268 Marseille Cedex 08 (France)

Tél. +33 (0)4 91 16 53 00 - Fax +33 (0)4 91 72 65 08

Email : contact@cis-catering.com - Web : www.cis-catering.com

Société Anonyme au capital de 1 536 000 € - RCS Marseille B 384 621 215

Cotée sur l'Eurolist compartiment C de la Bourse de Paris - ISIN FR0000064446-CTRG